

LE C.C.E. VOUS INONDE DE PLUS PUBLICITAIRES

Le **CENTRE COMMERCIAL EUROPEEN (C.C.E.)** ne laisse aucun répit au consommateur durant la période estivale : attribution d'un appareil de marque gratuit, livraison d'un ensemble ordinateur-téléphone, gain au tirage au sort des chèques gagnants 2018, confirmation d'envoi d'un chèque de 1 850 €, 3 500 € en instance de règlement, déclaration officielle de gagnant à payer par chèque bancaire, 2 500 € payables en deux chèques.

Historiquement, le **Réseau anti-arnaques** a été créé pour informer le consommateur des dérives publicitaires en faveur de lots et cadeaux dans la vente à distance.

Les conseils de l'époque demeurent toujours d'actualité :

- rechercher les formulations restrictives à l'annonce de gain, toujours discrètes et parfois peu lisibles (*la loupe constitue un outil performant*) ;
- se rappeler que le terme « chèque » ne signifie pas toujours « chèque bancaire » mais aussi « chèque achat » (*en décodé un bon d'achat*) ;
- qu'un « appareil de marque » ne signifie pas « appareil de grande marque », et qu'un ensemble de lots peut être constitué par deux articles de faible valeur en lien avec le thème de l'opération. Dans le cas mentionné (*ensemble ordinateur-téléphone*), un support pour téléphone et une liseuse USB sont les composantes de cet ensemble.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex** (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)